

Procès-verbal

Quarante-huitième assemblée générale annuelle de DanseSport Québec Inc.

Dimanche, le 9 juin 2019, à 13 h 05

Stade Olympique
4545 Pierre de Coubertin
Montréal, (Québec)
H1V 0B2

DanseSport Québec Inc.

DanseSport Québec Inc.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 9 juin 2019

Liste des membres en règle présents :

Benjamin	Daniel	Michaud	Diane
Burns	Susan	Rioux	Michel
Lagacé	Marjolaine	Sigalos	Peter
Letendre	Sylvie	Wilson-Sabourin	Katherine
Michaud	Denis	Zaharia	Daniel

Liste des invités : M^e Roland Grand'Maison, Stephanie Bourov, Sarah-Maude Thibaudeau.

1. Ouverture de l'assemblée

Marjolaine Lagacé ouvre l'assemblée à 13 h 05, adressant un mot de bienvenue aux membres présents.

2. Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Marjolaine Lagacé, appuyée par Sylvie Letendre, il est résolu à l'unanimité que M^e Roland Grand'Maison agisse à titre de président d'assemblée et sur proposition de Denis Michaud, appuyée par Daniel Benjamin, que M^{me} Susan Burns agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'assemblée

Le président d'assemblée affirme que l'avis de convocation, ainsi que les documents pertinents, ont été envoyés dans le délai d'au moins 15 jours indiqué aux règlements généraux, article 2.2.3.b.

4. Quorum et droit de présence

Le président d'assemblée confirme que, selon les règlements généraux, le nombre de membres est conforme.

5. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Diane Michaud et appuyée par Sylvie Letendre, l'ordre du jour avec ajout est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarante-septième assemblée générale annuelle du 10 juin 2018 – Suivis et réponses

Les membres renoncent à la lecture du dernier procès verbal car les membres l'ont reçu.

Sur proposition de Michel Rioux et appuyé par Daniel Benjamin, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Rapport du président et du Conseil d'administration (ci-après « CA »)

M^{me} Marjolaine Lagacé débute son discours en remerciant les membres qui se sont présentés, les membres du CA ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé pendant l'année (voir liste des bénévoles – présentation PowerPoint page 11 ci-jointe au présent procès-verbal). Nous avons un nouveau membre qui s'est joint au CA en juillet 2018, Annabelle Bourassa. Sans l'aide de nos bénévoles, nous n'aurons pas réussi les projets et objectifs de cette année.

Elle continue en informant les membres qu'il y a eu cette année une légère diminution dans la liste des membres. Cette année il y a eu 76 membres inscrit versus 78 membres l'année passée. Par contre, avec les membres du programme parascolaire (110 membres vs 75 l'année passée) qui ont reçu une carte de membre récréatif et ceux du programme scolaire (263 versus 151 l'année dernière), (7 instructeurs) et 3 membres de d'autres styles de danse, nous avons en total de 459 membres versus 304 l'année dernière. Grâce au programme scolaire et parascolaire nous assurons la relève de la danse sportive au Québec.

M^{me} Lagacé a expliqué la structure de la danse et les affiliations avec DSQ (voir présentations pages 13 à 15). Elle explique que le projet PRIMO de **SPORTSQUÉBEC** vise à développer les compétences en éducation physique et à la santé et les habiletés motrices des jeunes par le biais d'activités sportives variées. Daniel Zaharia a beaucoup travaillé sur le guide qui a été rédigé pour les enseignants. C'est un très beau guide avec de très beaux outils. Daniel Zaharia a rencontré le responsable du projet PRIMO et va envoyer son rapport à Marjolaine. Les responsables veulent simplifier le guide et la nouvelle version sera un livre qu'on pourrait utiliser et distribuer.

Nous avons eu deux compétitions sanctionnées par DSQ cette année ; le « Championnat canadien ouvert en danse sportive » et « La Super-Am ». À la compétition « Championnat canadien ouvert » il a eu une diminution par rapport à l'année dernière 46 couples versus 70 en 2017 ceci est dû en grande partie à la tenue d'une autre compétition qui se tenait en même temps organisé pour le NDCC. Sept enfants du programme « Alors...ON DANSE? » ont aussi participé à une compétition amicale lors de cette compétition. (Voir présentation page 16 pour les détails par province et pays, ainsi que la provenance des juges). La Super-Am est la deuxième compétition de cette année tenu au Centre Melkite de Montréal (Présentation page 17). Nous avons reçu beaucoup de support des compétiteurs de l'Ontario et des États-Unis. Nous avons eu une augmentation du nombre de participants de 55 couples versus 38 l'année dernière (styles International, Social et Défi de danse amicale). Nous avons accueillie 19 enfants à la compétition amicale du programme « Alors...ON DANSE? ». Nous allons inviter d'autres types de danse à La Super-Am 2020.

M^{me} Lagacé nous présente les résultats de nos membres, Champions Québécois le 9 mars 2019, ainsi que pour le Championnat canadien fermé 2019 tenu à Calgary le 19 et 20 avril 2019 (Présentation pages 18 et 19).

Elle nous présente nos athlètes ayant représentés le Canada aux mondiaux WDSF 2018-2019. (Présentation page 20).

M^{me} Lagacé nous présente les dons reçus ainsi que l'appariement du Programme Placement Sports de **SPORTSQUÉBEC** (Présentation page 21). Nous avons reçu moins de dons cette année cependant nous avons des surplus de l'année dernière que nous avons pu utiliser. Cet argent doit être utilisé pour certaines dépenses seulement. Elle demande aux membres s'ils ont des idées pour des activités de levée de fonds (soirée dansante,

etc.) de nous les faire parvenir. Le programme Placements Sports est un programme très important pour DSQ, car il nous permet de faire du développement.

Beaucoup de monde se sont joint au programme « Alors...ON DANSE? »/ “So...WE DANCE?” (Présentation page 22). Nous avons maintenant des instructeurs dans de nouvelles régions du Québec : Chaudière-Appalaches et le centre du Québec. Nous avons un directeur régional pour la région Chaudière-Appalaches : Raynald Goudreau et Manon Legault qui s’implique à Montréal, Laval et la Rive-Nord de Laval. Nous avons ajouté des sacs à souliers aux objets promotionnels pour les enfants.

Nous avons eu un total de 1 656 enfants qui ont participé aux portes ouvertes cette année. (Présentation page 23) Denis Michaud mentionne que nous avons eu des ouvertures dans plusieurs régions du Québec et que l’équipe est en processus d’étendre dans d’autres régions au cours de la prochaine année. Il mentionne que nous sommes en attente de nouvelles de la région de Portneuf et dans la région de la Gaspésie.

Nous avons eu 263 enfants dans le programme scolaire cette année. (Présentation page 24) Nous sommes en discussion pour le programme scolaire avec l’école 035 à Gatineau ainsi qu’avec Twin Oaks à Laval.

Nous avons eu 110 enfants provenant de huit écoles des villes suivantes : Varennes, Laval, Gatineau, St-Jérôme, Chelsea et St-Georges, qui ont participé au programme parascolaire.

Nos instructeurs du programme « Alors...ON DANSE? » ont aussi participé aux Mini-jeux de Laval où 975 enfants ont été introduits à la danse sportive. (Présentation page 26). Parmi toutes les autres associations qui étaient présents pour ces jeux, c’est à DSQ qu’ils avaient demandé de faire le réchauffement de la journée.

Nous avons eu deux demandes de nos membres pour le programme Sport-études d’Alliance Sport-études cette année. Nous offrons toujours l’aide aux membres pour des lettres de demande de commanditaires. (Présentation page 27)

Projets 2018-2019 ((Présentation page 28)

- Le Plan stratégique 2018-2021 a été complété en juin 2018
- Le Plan de développement de l’excellence est en écriture présentement, lorsqu’approuvé par le ministère ça permettra aux athlètes de bénéficier des bourses et leur donnera des balises de travail. Les instructeurs sont l’élite et les professionnels de la danse. PNCE (programme certifications des entraîneurs). Il va falloir s’associer avec un studio de danse. Si les fédérations n’ont pas les outils comme le Plan de développement de l’excellence, etc., ils ne peuvent pas avoir des subventions.
- Plan de développement de l’entraîneurs - C’est les instructeurs d’AOD qui vont profiter de ce plan qui est en révision.
- Ministère de l’Éducation de l’Enseignement supérieur
Le 28 décembre les politiques suivantes ont été remis au MEES :
 - Politique en matière de conflit d’intérêt des administrateurs
 - Politique de vérification des antécédents judiciaires
 - Politiques générales administratives et gestion du personnel de DSQ
 - Politique en matière de conflits d’intérêts – DSQ
 - Code de conduite – DSQ
- L’image du site web
Peter Sigalos nous informe que tout va bien et qu’il va travailler sur ça cet été. Le site fonctionne beaucoup mieux qu’auparavant. Il y a plus de monde qui circule sur notre site. Nous allons continuer d’améliorer

l'image l'année prochaine. De plus, sur les réseaux sociaux, nous avons un projet avec sport.com. Il y a eu un sondage avec toutes les fédérations et M. Sigalos a reçu un courriel d'eux concernant la suite. M. Sigalos mentionne que nous devons avoir plus de photos et vidéos pour mettre DSQ sur Instagram. Les jeunes sont beaucoup sur ce média sociaux, mais pour être efficace, nous avons besoin de beaucoup de matériel. Sarah-Maude Thibaudeau nous suggère de demander aux spectateurs de nous envoyer les photos et vidéos qu'ils prennent lors de nos compétitions et que nous allons les mettre sur notre site. Lorsque les jeunes viennent à nos compétitions, nous avons le droit de publier leurs photos, etc.

8. Rapport du vérificateur pour l'année 2018-2019

M. Boivin, notre vérificateur, n'est pas présent à la réunion. Les résultats financiers de 2018-2019 présentés montrent un déficit de 2 844 \$ versus un profit de 199 \$ l'année dernière. (Présentation page 30 à 36). Les pertes proviennent généralement des compétitions. Nous travaillons constamment à augmenter la participation des danseurs. Cette année, à la Super-Am, nous avons fait un projet pilote en introduisant le style social et nous sommes heureux de la participation pour cette première fois. Nous regardons à introduire aussi d'autres styles de danses.

Pour le moment c'est les revenus de Placement Sports nous aident grandement au fonctionnement. Nous avons un montant de 32 979 \$ présentement en banque ce qui ne compte le fond de dotation (20 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant) qui est remis à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Ce fond s'élève maintenant à 12 293 \$ et nous avons de l'intérêt sur ce montant que nous allons recevoir. Nous ne pouvons pas le comptabiliser ce fond présentement.

M^{me} Lagacé nous mentionne que les états financiers de DSQ pour l'année 2018-2019 ne sont ni audités ni vérifiés.

9. Nomination du vérificateur pour l'année 2019-2020

Sur proposition de Marjolaine Lagacé, appuyée par Diane Michaud, il est résolu à l'unanimité que pour l'année 2019-2020, les membres confient au CA le choix du comptable.

10. Modifications aux règlements généraux

Lors du conseil d'administration du 6 avril 2019, des changements aux règlements généraux ont été soumis et approuvés par le conseil d'administration. Étant donné que nous allons avoir d'autres types de danse et il faut s'assurer que les types de membres soient bien définis. Le service juridique du Regroupement loisir nous a conseillés sur cet aspect. (voir présentation 38 à 41).

2.1.4 Fonctionnement

- A- Chaque membre en règle, âgé d'au moins dix-huit (18) ans, a un droit de vote [selon l'article 2.5](#) qu'il doit exercer personnellement;
- B- Les membres en règle présents et votants, dûment convoqués, forment quorum;
- C- Pour l'adoption de changements aux règlements généraux, une majorité des deux tiers (2/3) des membres en règle présents et votants est nécessaire pour la ratification d'un nouveau règlement amendé ou abrogé par le conseil d'administration sur toutes les questions où la loi l'exige. La majorité simple est requise sur toutes les questions où la loi n'en exige pas d'avantage.

2.1.5 Les Membres

~~Le droit de vote est réservé aux membres en règle de l'Association à la fin de l'année fiscale.~~

Un membre est dit « en règle » lorsqu'il respecte les conditions suivantes :

- A- ~~Membres avec droit de vote~~ Est membre selon les définitions à l'article 2.5;
- B- ~~Acquitté~~ A complété le formulaire d'adhésion et acquitté la cotisation fixée par le conseil d'administration pour la période du 1 septembre au 31 août de l'année en cours;
- C- S'engage à respecter tous les règlements de l'Association et de la CDS;
- D- Son admission en tant que membre a été acceptée par décision du conseil d'administration, tel que prévu à la clause 3.2.

2.5.1 Membres amateurs

Danseur amateur qui danse de façon compétitive selon la définition à l'article 3.1 et qui est en règle selon l'article 2.1.5.

Les membres amateurs ont le droit :

- De compétitionner dans les événements reconnus par DSQ, CDS et le WDSF, selon l'article 3.5;
- Pour participer à des compétitions WDSF, le membre doit aussi obtenir sa carte WDSF;
- De recevoir la convocation à l'assemblée générale;
- De proposer des points à discuter lors de l'assemblée générale ou en tout temps au cours de l'année;
- ~~D'assister aux rencontres de la Fédération;~~
- ~~De parler à toutes les réunions de la Fédération;~~
- D'avoir leur nom mis en nomination pour être sur le conseil d'administration;
- De voter lors de l'assemblée ~~annuelle~~ générales, selon l'article 2.1.4

2.5.2 Membres non compétiteurs

Personnes qui ne compétitionnent pas mais qui souscrivent aux buts et objectifs de la Fédération. Le membre non compétiteur doit être en règle, selon l'article 2.1.5.

Les membres non compétiteurs ont le droit :

- De participer aux activités de la Fédération;
- De recevoir la convocation à l'assemblée générale;
- De proposer des points à discuter lors de l'assemblée générale ou en tout temps au cours de l'année;
- ~~D'assister aux rencontres de la Fédération;~~
- ~~De parler à toutes les réunions de la Fédération;~~
- D'avoir leur nom mis en nomination pour être sur le conseil d'administration;
- De voter lors de l'assemblée annuelle, selon l'article 2.1.4.

2.5.5 Membres instructeurs

Personnes associées au programme « Alors...ON DANSE ? » et qui sont en règles selon l'article 2.1.5.

Les membres instructeurs ont le droit :

- De participer aux activités de la Fédération;
- De recevoir la convocation à l'assemblée générale;
- ~~D'assister aux rencontres de la Fédération;~~
- ~~De parler à toutes les réunions de la Fédération~~ lors de l'assemblée générale;
- Les membres instructeurs** n'ont pas le droit de votes lors de l'assemblée annuelle.

2.5.6 Membres régionaux

Organisme à but non-lucratif qui souscrit aux buts et objectifs de la Fédération. ~~Contribution annuelle déterminée par le conseil d'administration. Ces organismes doivent être en règle selon l'article 2.1.5.~~ Ces membres n'ont pas le droit de vote lors de l'assemblée annuelle.

2.5.7

Membres associés

Tout studio, club, école et académie de danse ou on y enseigne et pratique les styles de danse suivants : international standard et latin, social standard et latin, « American style », « New Vogue », danse de ligne country, « Show Dance », Boogie-Woogie, Rock'n Roll, danse en chaise roulante, Cheerleading et les autres styles de danse suivants : la danse sportive Artistique, Caribbean, Folklorique, Arts de la scène et la Danse Urbaine.

Définition des autres types de danses :

Artistique : Danse synchronisée (Modern and Latin), Danse chorégraphiée (Modern and Latin) and Show Dance

Caribbean : Salsa, Merengue, & Bachata

Danse folklorique : Belly Dance, Flamenco

Arts de la scène : Ballet, Jazz, Modern & contemporain, claquette et Show dance

Urbaine: Breaking, Electric Boogie, Hip Hop, Hip Hop Battle, Street Dance Show, Techno. Autres styles pourraient être: D Step, House, Popping, Raga, R&B

Les règles pour les autres types de danses à l'exception de la danse sociale se retrouvent dans les règlements de compétitions du WDSF.

Les membres associés doivent être en règle, selon l'article 2.1.5.

Les membres associés ont le droit :

De participer aux activités de la Fédération;

De recevoir la convocation à l'assemblée générale et d'y envoyer un représentant;

~~D'assister aux rencontres de la Fédération;~~

De parler à toutes les réunions de la Fédération lors de l'assemblée générale;

Les membres associés ~~membres~~ n'ont pas droit de vote lors des assemblées générales et sont sans droit de quorum.

Sur proposition de Daniel Benjamin et appuyée par Sylvie Letendre les modifications aux règlements généraux sont ratifiées à l'unanimité.

11. Ratification des actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année

(voir présentation 42)

- 11.1.** Politique en matière de conflit d'intérêt des administrateurs de DSQ
- 11.2.** Politique de vérification des antécédents judiciaires
- 11.3.** Politiques générales administratives et gestion du personnel de DSQ
- 11.4.** Politique en matière de conflits d'intérêts – DSQ
- 11.5.** Code de conduite - DSQ

Sur proposition de Daniel Zahara et appuyée par Sylvie Letendre, les politiques ci-haut mentionné au points 11.1, 11.2, 11.3 et 11.4 ainsi que le Code de conduite – DSQ au point 11.5 sont acceptés et ratifiées à l'unanimité.

12. Ratification des actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année

Daniel Zaharia propose et Sylvie Letendre appui la proposition ratifiant les actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année.

Adopté à l'unanimité.

13. Présentation des projets et objectifs de la Fédération pour l'année 2019-2020

M^{me} Lagacé nous présente le Plan Stratégique de la Danse sportive 2018-2021 (Présentation page 45 à 47)
Il a été mentionné que nous devons travailler sur la façon de rejoindre les jeunes. Cette année nous avons eu des professionnelles qui se sont joint à nous pour notre programme « Alors...ON DANSE? ». M^{me} Lagacé mentionne que nous continuons de travailler à promouvoir la danse sportive et améliorer la mise en marché de la discipline et de ses athlètes au Québec.

Elle nous présente les objectifs et projets pour l'année 2019-20 : (Présentation pages 45 à 51)
Pour atteindre les objectifs, nous vous présentons les projets ci-dessous :

13.1. Programme « Alors ... ON DANSE? »

M^{me} Lagacé énumère les différentes écoles où il devrait y avoir un programme parascolaire cette année, les écoles où il y aura un programme scolaire et les écoles où nous avons eu les Portes Ouvertes aux mois de mai et juin. Concernant les activités connexes, on attend des informations pour « Mes premiers jeux » au Stade Olympique. Ils ont des difficultés organisationnelles qui tournent autour de ce projet. Sarah-Maude nous indique qu'elle a présenté un gabarit simple pour « Célébration fillactive » et que les participantes ont beaucoup apprécié. Les jeunes de l'Externat du Sacré Cœur à Rosemère ont répondu en grand nombre aux journées portes ouvertes. Il y a de fortes possibilités d'avoir du parascolaire en septembre. Il a été mentionné aussi que le Ministère va allouer un budget aux commissions scolaires pour les écoles secondaires pour des activités parascolaires en sports, arts, science et autres. Nous allons préparer une offre de services pour ce projet. (Présentation page 48).

13.2. Autres objectifs et projets 2019-2020 (Présentation pages 49 à 51)

- Augmenter le nombre de membres en danse sportive ainsi que dans les autres styles en faisant la promotion des avantages d'être membre de DanseSport Québec.
- Favoriser un réseau d'échange et d'information efficace pour ses membres et non membres en améliorant nos moyens de communications sur les réseaux sociaux, le site web de DSQ ainsi que l'envoi d'information par courriel.
- Conceptualiser et réaliser deux compétitions de haut niveau :
 - 8e édition du Championnat canadien ouvert et événements WDSF – le 21 septembre 2019 au Gymnase de Côte Saint-Luc
 - 42e édition de la Super-Am et qualification pour le Championnat canadien fermé – le 14 mars 2020 au Centre Melkite de Montréal
- Réaliser des compétitions pour initier les jeunes à la compétition
M^{me} Lagacé mentionne que nous pouvons faire des mini-compétitions. Sarah-Maude nous propose un Mini-jeux (AOD).
- Réaliser une campagne de financement efficace pour le projet « Alors... ON DANSE? » ainsi que pour les autres activités de DanseSport Québec avec l'aide du programme Placements Sports de **SPORTSQUÉBEC**.
 - Organiser une soirée levée de fonds
 - Une des priorités cette année est de trouver de nouvelles sources de financement. Nous avons besoin de donateurs majeurs.
 - Nous avons établi une liste d'entreprises potentielles.
 - Nous avons aussi une présentation PowerPoint qui a été faite pour faciliter les rencontres avec des donateurs potentiels.
 - Ce qui nous manque, c'est des gens pour nous aider dans ces démarches.

- M^{me} Lagacé nous informe qu'elle a été approchée par deux orchestres pour une soirée dansante. Ils veulent aller chercher des danseurs (M. et M^{me} tout le monde). Ce serait bien si on a une portion en dons pour nous. Elle doit les contacter pour avoir plus d'information.
- Répondre à toutes les demandes relatives à l'assouplissement ou allègement du fardeau scolaire par l'entremise du programme de Sport-études dans un délai raisonnable
- Recherche de commanditaires pour les athlètes et le regroupement
Une fois que le Programme de développement de l'excellence est terminé, on peut faire la recherche de commanditaires pour les athlètes et le regroupement.
- Aider et soutenir ses membres dans leur recherche de financement pour des activités reliées à la danse sportive conformes aux activités proposées par la WSDF ou ses organismes locaux
 - Préparation de curriculum
 - Aide à la recherche de subventions pour des athlètes de haut niveau
 - Présentation de demandes de subventions pour l'organisme
- Compléter le programme de développement de l'excellence
Mme Lagacé nous informe qu'il y a 22 disciplines et que nous sommes la seule fédération en danse sportive qui est mandaté par le Ministère. Lors de la rédaction du programme, Denis Michaud doit tenir compte que nous allons avoir différents types de danse. Aux Olympiques en 2024, il y aura du breakdancing et les gens pourraient obtenir des subventions, cependant nous devons entrer en contact avec des responsables de ce type de danse pour développer leur portion du PSDE. La danse sportive englobe tous les types de danses. Katherine Wilson-Sabourin mentionne que c'est très positif que nous allons avoir plusieurs types de danses dans notre fédération. Le Ministère voit à DSQ à mettre en place ce programme de développement de l'excellence. On vise à ce que le programme soit terminé cette année. Alors nous allons avoir un tronc commun pour tous les types de danse avec différentes annexes pour chaque différent type de danse.
- Mettre à jour nos règlements de sécurité pour inclure instructeurs et programme « Alors...ON DANSE? »
- Inclure de nouveaux types de danses lors de nos compétitions

13.3. Bénévoles

M^{me} Lagacé mentionne que le CA ne peut accomplir tout ce travail et que nous avons besoin d'aide extérieur :

- Besoin de ressources pour réaliser les projets sous divers comités
- Toute aide bénévole est un plus pour notre fédération
- Pas nécessaire de faire partie du CA

14. Présentation du budget pour l'année 2019-2020

M^{me} Lagacé présente le budget pour l'année 2019-2020 (Présentation page 54).

Il y a eu une question par rapport aux Frais de banque et Carte de crédit au montant de 1 300 \$. Marjolaine explique que c'est les cartes de crédit qui nous cout très cher et qu'Annabelle Bourassa travaille à trouver un moyen de réduire cette dépense.

15. Élections

15.1. Élection d'un président et d'une secrétaire d'élection

Sur proposition de Sylvie Letendre, secondé par Diane Michaud, M^e Grand'Maison agira à titre de président d'élection et M^{me} Susan Burns agira à titre de secrétaire d'élection.

15.2. Élection des membres du Conseil d'administration

M^e Grand'Maison demande des propositions pour l'élection du Conseil d'administration.

Le mandat de deux ans des administrateurs suivants arrive à échéance :

Marjolaine Lagacé et Denis Michaud

Cinq postes sont disponibles au CA.

Quatre (4) candidatures sont proposées pour quatre postes de deux ans, les candidats expriment ensuite leur acceptation ou leur refus de la mise en candidature, le tout tel qu'indiqué ci-contre :

Ajourne l'assemblée général

Ré-ouvre l'assemblée général

1. M^{me} Marjolaine Lagacé (proposée par M. Michel Rioux) – accepte la mise en candidature
2. M. Denis Michaud (proposée par M. Michel Rioux) – accepte la mise en candidature
3. M. Daniel Zaharia (proposée par M^{me} Diane Michaud) – refuse la mise en candidature
4. M^{me} Katherine Wilson-Sabourin (proposée par M^{me} Sylvie Letendre) – accepte la mise en candidature

Fermeture par M^e Grand'Maison

Élu par acclamation pour un mandat de deux ans :

M^{me} Marjolaine Lagacé

M. Denis Michaud

M^{me} Katherine Wilson-Sabourin


16. Autre affaires

Michel Rioux propose que nous devions inviter tous les professionnels pour expliquer nos objectifs et projets. Peter Sigalos mention qu'il a commencé à parler à certains professionnels et que le monde a peur des répercussions. Par exemple, la perte de la possibilité de juger ou ils veulent. Sarah-Maude propose que des compétitions pour enfants soit organisées à faible cout comme en Europe.

17. Levée de l'assemblée

Peter Sigalos propose la levée de l'assemblée, l'assemblée est levée à 15 h 28.

Signé le : 27 octobre 2019



Marjolaine Lagacé
Présidente DanseSport Québec

Signé le : 27 octobre 2019



Rae Westlake
Vice-présidente DanseSport Québec